

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

UNOFI-ALLOCATION MONDE - part C : ISIN FR0013333267

Initiateur : UNOFI-GESTION D'ACTIFS (groupe UNOFI)

Site internet : www.unofi.fr

Appelez le 01.44.09.38.70 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur : UNOFI-GESTION D'ACTIFS est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ce produit est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 2 mai 2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : UNOFI-ALLOCATION MONDE est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : UNOFI-ALLOCATION MONDE a été créé le 12 juin 2018 pour une durée de 99 ans.

Objectifs

L'objectif du FCP est, au moyen d'une gestion discrétionnaire, la recherche de performance sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en s'exposant aux marchés financiers européens et/ou internationaux actions et taux par l'intermédiaire d'investissements en OPC ou en titres vifs. Compte tenu de l'objectif de gestion et de la stratégie mise en œuvre totalement discrétionnaire, il ne peut être proposé d'indicateur pertinent pour cet OPCVM. Afin d'atteindre l'objectif de gestion, l'exposition de l'OPCVM aux différentes classes d'actifs respecte la répartition suivante :

- de 0% à 60% de l'actif net sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes capitalisations, et de tous secteurs. L'exposition aux marchés actions sera réalisée au moyen d'OPC et/ou de contrats financiers ;
- de 0% à 100% de l'actif net en produits de taux (obligations et autres titres de créance) de tous types (incluant les instruments du marché monétaire et les obligations convertibles), libellés en euro ou en devises, émis par des émetteurs souverains, publics ou privés, de toutes durations, maturités et zones géographiques, y compris pays émergents, et sans limite de notation (Investment Grade ou titres spéculatifs/high yield). La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps. L'exposition aux produits de taux sera essentiellement mise en œuvre par l'intermédiaire d'OPC et/ou de contrats financiers. L'OPCVM pourra également investir directement, jusqu'à 20% de l'actif net, dans des titres de créance dont la limite minimum de notation à l'achat est fixée à BB- (non investment grade – spéculatif) La sélection des titres ne s'appuie ni mécaniquement ni exclusivement sur les notations émises par les agences de notations.

L'OPCVM peut également s'exposer, jusqu'à 10% de l'actif net, aux marchés de matières premières au moyen d'OPC offrant une exposition à des indices de contrats à terme sur matières premières. L'OPCVM peut investir jusqu'à 100%

de son actif en parts ou actions d'OPC gérés ou non par la société de gestion ou une société liée. La fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de la valeur liquidative et la variation de taux) de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre -4 et +10. Le FCP pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% maximum de l'actif net. L'OPCVM peut intervenir sur des contrats financiers (instruments dérivés) négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions, de taux ou de change. Compte tenu du recours aux contrats financiers et aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition cumulé de l'OPCVM peut atteindre 110% de l'actif net.

Les critères de sélection des actifs pour la constitution du portefeuille s'articulent comme suit : (i) la définition de l'allocation globale en matière de classes d'actifs et de zones géographiques à partir d'une analyse macro-économique et du niveau de valorisation des différentes classes d'actifs, (ii) la sélection des fonds sous-jacents sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative et (iii) la construction du portefeuille en utilisant si nécessaire des instruments dérivés pour ajuster l'exposition aux risques et des titres vifs à titre complémentaire.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du FCP sont systématiquement réinvestis (capitalisation).

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de calcul de la valeur liquidative (VL) jusqu'à 11 heures et sont exécutées sur la base de la VL de ce même jour calculée en J+1 et dénouée en J+2. La VL est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés

Ce produit est destiné à des investisseurs particuliers (dits « de détail ») disposant d'un niveau de connaissance limité et n'ayant aucune expérience, en matière de marchés et produits financiers. Il convient aux clients qui recherchent une croissance du capital, peuvent se permettre d'immobiliser leur capital pendant une période recommandée d'au moins 5 ans, et acceptent un risque de perte en capital (voir rubrique « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? »).

Cet OPCVM est plus particulièrement destinée à servir de support d'unité de compte des contrats d'assurance-vie et de capitalisation proposés par UNOFI-ASSURANCES.

Dépositaire : CACEIS Bank France

Autres informations

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers rapports annuel et semestriel publiés sont adressés gratuitement en français sur simple demande par mail à unofi@unofi.fr ou par courrier auprès de : UNOFI-GESTION D'ACTIFS - Direction administrative - 30, boulevard Brune - CS 30303 - 19113 Brive Cedex / Tél. : 05 55 17 43 00. Le prospectus est également disponible sur le site internet de l'Union notariale financière : www.unofi.fr.

La valeur liquidative ainsi que toute autre information pratique sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion à l'adresse ci-dessus ou sur le site internet : www.unofi.fr.

Au sens du règlement européen UE 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « SFDR »), il s'agit d'un produit ne promouvant pas de caractéristiques environnementales ou sociales, et n'ayant pas pour objectif l'investissement durable (produit dit « article 6 »).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Le niveau de risque de ce produit reflète son exposition aux marchés financiers européens et/ou internationaux actions et taux qui peuvent connaître des fluctuations à la hausse ou à la baisse génératrices de gains ou de pertes plus ou moins importants.

Risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque : le risque lié aux instruments dérivés (risque d'amplification des pertes). Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 790 €	7 070 €
	Rendement annuel moyen	-42,1%	-6,7%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 000 €	9 460 €
	Rendement annuel moyen	-10,0%	-1,1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 150 €	11 280 €
	Rendement annuel moyen	1,5%	2,4%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 870 €	12 090 €
	Rendement annuel moyen	18,7%	3,9%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2024.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour

un investissement entre 2016 et 2021.

Un indicateur de référence composite (50% FTSE World TRI EUR et 50% Bloomberg EuroAgg Total Return Index Value Unhedged EUR) a été utilisé pour calculer la performance des scénarios intermédiaire et favorable.

Que se passe-t-il si UNOFI-GESTION D'ACTIFS n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre FCP serait sans effet pour votre investissement. En effet, la conservation des actifs de votre FCP est assurée par le depositaire de votre FCP, à savoir CACEIS Bank France.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du FCP.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si ce produit est utilisé dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, les coûts présentés ci-après n'incluent pas les éventuels coûts liés à ces contrats.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé : (i) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ; (ii) que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux annuels	261 €	1 150 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,6%	2,0%

(*) Elle illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,4 % avant déduction des coûts et de 2,4 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,80% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 80 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,79% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	181 €
Coûts de transaction	0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

La période de détention recommandée a été définie sur la base du profil de risque et de rendement du produit. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne, comme indiqué dans le prospectus. Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur la performance ou le risque du produit. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre produit et du maintien de son niveau de risque.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, l'investisseur peut adresser un courrier postal à UNOFI - services clients - 30, boulevard Brune CS 30303 19113 Brive Cedex ou un courriel à l'adresse : unofi@unofi.fr en précisant en objet "réclamation à l'attention du service clients" et en indiquant ses coordonnées, les références de son compte ou contrat ainsi que l'exposé de sa réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez les informations relatives aux performances passées du produit, sur une période de 10 ans maximum en fonction de sa durée d'existence, et aux calculs mensuels des scénarios de performance sur le site internet d'UNOFI : www.unofi.fr.